

Le vélo et l'enfant

4094 sept. 2001

Les dossiers du vélo urbain n°4, sept. 2001 - I E

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE L'ENVIRONNEMENT

sécurité
routière



Sommaire

Laissons nos
enfants rouler
sans permis !

3

4

Les bienfaits
du vélo

Le vélo c'est
bon pour la santé

Le vélo favorise la
sociabilité de l'enfant

Le vélo au service
de l'environnement

Le vélo synonyme
d'autonomie et de liberté

De la maîtrise
de l'équilibre à
la sortie en rue

6

Les premiers tours
de roues : recherche
de l'équilibre

Mise en place d'un
test d'habileté

Jeux d'habileté

La sortie en milieu ouvert

11

Accompagner
son enfant à
vélo à l'école

le siège bébé
et la remorque

La troisième roue
et le tandem

Le vélo autonome

Le ramassage
scolaire...
à vélo !

12

Ouvrir l'école
aux cyclistes

16

Sécuriser les accès Zone 30
et réseau cyclable

Parking à vélos sécurisé

18

Des associations
de La FUBicy à
votre service

Laissons nos enfants rouler sans permis !

J'ai gardé en mémoire l'image des nombreux vélos des écoliers du village garés sous le préau de l'école. J'enviais mes camarades qui habitaient assez loin pour avoir le privilège de se déplacer ainsi.

Les années ont passé. Les voitures ont occupé l'espace -même cyclable- et imposent trop souvent leur loi -la loi du plus fort. Faute d'aménagements cyclables sûrs ou de possibilités de stationnement, on hésite à envoyer ses enfants seuls à bicyclette à l'école... d'ailleurs, les parcs à vélos sont parfois devenus débaras, foyer socio-éducatif voire place de parking pour le principal ! Alors, on se résigne à jouer les papas et « mamans-taxis », pestant contre les encombrements de ces pseudo « instruments de liberté », rêvant au bonheur que ce serait si nos enfants étaient autonomes!

L'an dernier, j'ai pourtant pu croiser des centaines de jeunes cyclistes revenant de l'école. Suivant leur humeur ou leur tempérament, ils circulaient seuls, ou en groupe, méditaient, riaient, ou se contentaient d'évacuer le stress accumulé sur les bancs de l'école. Le lendemain, j'ai vu de tout jeunes enfants regagner leur l'école sur de tout petits vélos, encadrés par leur maman. Ces visions, utopiques en France, appartiennent au quotidien des Pays Bas.

À l'heure où l'on se préoccupe de la pollution et du réchauffement climatique, où l'éducation à la citoyenneté est devenue une priorité de l'Education Nationale, agir pour permettre aux enfants de se déplacer à vélo devient un enjeu qui dépasse le seul intérêt des parents et de l'enfant.

En attendant, ce guide vous proposera des solutions parfois applicables immédiatement qui permettront d'en développer l'usage chez l'enfant.

**Le président de la FUBicy
Bernard Renou**

Le vélo et l'enfant

Éditeur :

Le vélo et l'enfant est édité par la FUBicy (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette).
Dossier du vélo urbain n°4

Directeur de la publication :

Bernard Renou

Rédaction :

ADAV (Lille) : Michel Anceau,
Julien Dubois, Jean-Pierre Verhille, Philippe Delrue
FUBicy : Sandrine Claudepierre

Conception, mise en page :

Gérald Aubry, Christian Gasset

Photographies :

Brive Ville Cyclable, CADR 67,
Sandrine Claudepierre, Jean-Marc Gomès, GRACQ, Roue Libre (Villeneuve Sur Lot), Route Bleue, Stéphane Soussan, François Thomas

Illustrations :

Christian Gasset

Partenaires :

ADEME
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Sécurité Routière

Prestataire PAO :

Eurotypo

Tirage :

60 000 exemplaires
sur papier sans chlore

Dépôt légal :

3^{ème} trimestre 2001

Les auteurs remercient tout particulièrement les associations belges : Pro Velo asbl qui leur a permis de reproduire une partie des textes édités dans la publication "les cahiers du vélo" n°4 ainsi que le GRACQ pour ses photos.

Leur adresse : rue de Londres 15
1050 Bruxelles



Les bienfaits du vélo



À une époque où le trafic automobile ne cesse de croître, l'introduction du vélo à l'école revêt une importance capitale pour permettre le redéploiement de l'usage de la bicyclette.

Cette initiation installerait une "habitude" d'utilisation du vélo bénéfique, d'une part au bien être de son utilisateur et, d'autre part, à une mobilité durable, respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie.

La pratique du vélo offre de multiples bienfaits (allongement de l'espérance de vie, développement des capacités respiratoires...) et plus spécifiquement, chez l'enfant, elle favorise :

- le combat du stress et de l'agressivité de sorte que l'enfant qui se rend à l'école à vélo arrive détendu et donc plus réceptif à toute forme d'enseignement.
- le développement de la maîtrise de l'équilibre et de la coordination des mouvements permettant d'acquérir les réflexes adaptés à la circulation en milieu urbain.
- le développement des acuités visuelles et auditives, la pratique du vélo nécessitant de mettre tous ses sens en éveil pour prévenir le moindre risque.
- l'éveil : sa pratique régulière permet un développement des capacités d'analyse de l'environnement, de prévision des risques et de leur probabilité.

Arriver à l'école à vélo permet d'ancrer le jeune dans son quartier en l'ouvrant sur tout ce qu'il voit : copains, voisins, commerçants, patrimoine et paysage... Contrairement au vélo, le siège arrière de l'auto ne permet pas ces rencontres.



La voiture p...ollue, pas le vélo

Il faut faire environ 5 km pour qu'un moteur arrive à la bonne température et qu'un pot catalytique fonctionne efficacement. Or les 2/3 des déplacements en voiture sont inférieurs à 5 km... comme par exemple un trajet domicile-école.

Conduire un enfant en auto ne le protège pas de la pollution !

Enfermé dans l'habitacle, il respire bien plus de gaz polluant qu'un cycliste : la pollution concentrée au ras du sol est aspirée par les systèmes de ventilation des voitures.

Le vélo au service de l'environnement



Un cercle vicieux s'est installé : les parents, estimant dangereux le grand nombre et la vitesse des voitures, ne laissent plus leurs enfants aller à l'école à vélo et ils contribuent eux-même à renforcer cette insécurité.

Fatalistes, on se résigne. Pourtant, en roulant à bicyclette l'enfant devient autonome plus rapidement, et rend un peu de liberté à ses parents: si la voiture est un fantastique instrument de liberté, elle peut aussi asservir les "mamans-taxis" qui doivent conduire leur enfant à l'école, au club de judo, sans oublier de le reprendre en en déposant un second à un autre endroit.

Que de mercredis après-midi infernaux pourraient s'éclaircir si nos enfants pouvaient se rendre à l'école ou ailleurs à vélo!

Le vélo ne serait plus perçu uniquement comme un jeu, mais également comme un moyen de transport idéal procurant indépendance et autonomie à toute la famille.

Le vélo synonyme d'autonomie et de liberté

de la maîtrise de l'équilibre à la sortie en rue

L'apprentissage du vélo doit être basé sur la pratique. Les connaissances théoriques sont moins essentielles que les aptitudes et le comportement de l'enfant dans le trafic.

La Sécurité Routière propose une excellente initiation aux règles du code de la route grâce aux "pistes junicode". Ce test permet notamment aux enfants de se familiariser avec les panneaux de signalisation et leurs donne l'occasion de tester leurs connaissances.

Mais si le code de la route règle théoriquement les situations de cohabitations ou de conflits entre tous types de véhicules, il ne tient pas compte de leurs rapports de force réels et physiques.

Aussi, un apprentissage spécifique à l'utilisation du vélo est utile. Il est l'affaire de tous, parents, enseignants et décideurs locaux. Les associations membres de la FUBicy peuvent vous aider dans cet apprentissage (cf annexe page 18).

Dès 4 ans il est possible d'initier votre enfant à l'acquisition de l'équilibre, élément indispensable à la pratique du vélo.

Pour un apprentissage plus rapide bannissez les roues stabilisatrices. En effet ces dernières retardent l'acquisition de l'équilibre.

Une méthode simple et efficace consiste à retirer les pédales, à abaisser la selle de manière à ce qu'il puisse poser à plat les pieds sur le sol. Ainsi équipé, votre enfant sera contraint de pousser avec les pieds sa machine et de pratiquer la draisienne. Très vite l'équilibre viendra et vous pourrez remonter les pédales du vélo.



de la maîtrise de l'équilibre à la sortie en rue

L'équilibre acquis, la maîtrise du vélo peut être travaillée à l'aide d'exercices en milieu fermé. L'idéal est de lui faire réaliser un test d'habileté. Cet apprentissage devrait intervenir dans les écoles. Malheureusement, cette pratique reste peu répandue à l'heure actuelle.



Voici une liste d'**exercices-types** permettant de travailler une à une les aptitudes requises par la conduite en rue. L'activité peut s'effectuer dans une bande matérialisée au sol large d'environ 80 cm (exercices 1 à 4) ou d'environ 1.50 m si les élèves y roulent par deux (exercice 5). La bande de circulation peut être balisée à l'aide de cônes ou marquée à la craie.

cessivement dans chaque sens, la largeur de la bande étant progressivement réduite (de 80 à 50 cm)

2/ freiner : au coup de sifflet, les élèves freinent et s'arrêtent sans quitter leur bande

3/ tendre le bras : notamment le gauche

4/ regarder en arrière tout en conservant sa trajectoire :

cette pratique est requise pour avertir l'automobiliste qui vous suit de toute manœuvre ; l'animateur se poste au bord du circuit ; au passage d'un élève, il brandit un carton où figure un nombre, il appelle l'enfant, qui se retourne pour lui répéter le nombre

5/ rouler en tenant compte des autres : dans une bande large d'environ 1,50 m rouler à deux de front, rouler en se croisant (les enfants roulent dans les deux sens en serrant leur droite)



mise en place d'un test d'habileté

D'autres exercices plus ludiques, peuvent aussi contribuer à affiner la maîtrise du vélo chez l'enfant.



Pour exercer la conduite à une main, le freinage, le dépassement, le croisement, l'anticipation, etc.

Par équipe de 4 ou plus. Dans un périmètre délimité, les joueurs roulent librement et, au coup de sifflet, s'arrêtent. Cette phase préliminaire assure l'éparpillement des membres des différentes équipes, dans chaque équipe, un joueur reçoit un témoin. Le but est de se faire, entre équipiers, un nombre convenu de passes, l'équipe compte à voix haute. A chaque passage de témoin, elle ajoute un point, mais... mais... si celui qui porte le témoin met un pied à terre, le comptage repart à zéro !



Pour exercer le freinage, le démarrage, l'anticipation, etc.

Dans un périmètre délimité, l'animateur a tracé au sol des cercles (diamètre : 20 à 30 cm). Les joueurs roulent librement sur le terrain. Au coup de sifflet, ils doivent, dans les trois secondes qui suivent, poser le pied dans l'un des cercles. Attention : il est interdit de quitter le périmètre ou d'occuper à deux un même cercle !



Pour exercer la maîtrise du vélo à faible vitesse.

Une ligne de départ, une autre pour l'arrivée. Le premier arrivé a .. perdu ! il faut donc progresser sur le vélo le plus lentement possible, tout en gardant sa bande de circulation pour ne pas gêner les voisins.



de la maîtrise de l'équilibre à la sortie en rue

Lorsque la conduite du vélo est devenue un acte spontané, l'enfant peut apprendre à évoluer dans le trafic.

Les jeunes enfants ont un comportement plus prudent que les adolescents, mais se fient trop à la capacité d'anticipation des automobilistes. Ce n'est qu'avec l'expérience du trafic qu'ils apprennent à sélectionner l'information utile.



Des sorties de terrain sont indispensables. Dans un premier temps, choisissez un itinéraire simple et connu des élèves avant de les amener dans un trafic plus dense et complexe.

Quelques conseils de sécurité :

Prévoir un accompagnateur pour 6 élèves. Si le groupe est encadré par un seul accompagnateur celui-ci doit se placer en queue de peloton. Les enfants doivent rouler en file indienne, ne pas se doubler, et conserver une distance de sécurité de 1.5 m avec le vélo qui les précède.

Les notions suivantes sont à travailler plus particulièrement pendant la sortie :

- maintenir sa trajectoire ("rouler droit")
- dépassement de véhicules à l'arrêt : anticiper sa manœuvre, se retourner
 - place qu'il faut occuper sur la route : attention aux portières, regarder s'il y a quelqu'un dans la voiture
 - démarrer et s'arrêter en sécurité (sans perte d'équilibre)
 - virer à droite, tendre le bras, conserver une bonne trajectoire
 - virer à droite pour s'engager sur une voie prioritaire
 - traverser une voie latérale
 - virer à gauche dans un carrefour peu encombré puis à fort trafic



La sortie peut s'inscrire dans un programme pédagogique et permettre par exemple de se rendre à vélo au musée.

accompagner son enfant à vélo à l'école



Bien rouler à vélo s'apprend dès le plus jeune âge. Initier votre enfant, futur cycliste, à la circulation, c'est l'épauler dans ses premiers apprentissages mais, c'est aussi et surtout lui apprendre les comportements responsables à adopter et les règles de circulation qui le concernent. Cet apprentissage repose essentiellement sur vous, les parents.

En l'accompagnant à l'école à vélo, vous lui montrerez les dangers de l'itinéraire et vous lui rappellerez les règles et les "trucs" de circulation : rouler à un mètre du trottoir, signaler tout changement de direction avec son bras, ne pas rouler à deux de front, respecter le code de la route, avoir freins et éclairage en bon état, utiliser des dispositifs réfléchissants, porter un casque et des vêtements voyants, prévoir une cape pour la pluie.

En tant que passager à vélo l'enfant analyse votre comportement et celui des autres usagers de la route. En même temps, il développe ses facultés auditives et visuelles. Il acquerra ainsi l'expérience nécessaire pour s'y rendre ensuite seul, avec un maximum de sécurité.

La remorque constitue une alternative sûre et confortable. Cet équipement intrigue les automobilistes qui ralentissent à sa vue. La sécurité s'en trouve accrue.

Le siège bébé constitue un premier apprentissage pour l'enfant. Attention toutefois à bien le choisir : il doit être homologué, posséder des repose-pieds et un système de sangles permettant d'attacher l'enfant. Préférer les sièges qui enveloppent bien l'enfant, soutiennent la tête et empêchent les pieds de se prendre dans les rayons.



Le siège bébé et la remorque

accompagner son enfant à vélo à l'école

la troisième roue
et le tandem

Ce procédé comporte d'indéniables qualités. L'enfant joue ici un rôle actif et développe ses capacités psychomotrices. Il s'avère idéal lorsque vous ne le jugez pas encore apte à se déplacer seul, même accompagné. Il permet aussi le déplacement domicile-école à vélo dans le cas d'établissement dépourvu de stationnements sécurisés pour les cycles.



Ca y est, vous le laissez circuler sur son propre vélo. Au préalable, veillez à choisir un vélo correctement équipé, muni d'un porte-bagages solide pour y fixer son sac, de garde-boue enveloppants pour le protéger de la pluie et d'un éclairage performant. Prenez garde au système de freinage.

Bon nombre de poignées de frein existantes sont difficilement maniables par les petites mains des enfants. La solution peut être le rétropédalage.

Lorsque vous l'accompagnez de la sorte montrez-lui l'exemple et donnez lui des consignes claires et précises. Roulez derrière lui en lui indiquant le comportement qu'il doit observer (ralentir, se déporter...)

Rapidement il souhaitera devenir autonome et vous demandera de ne plus l'accompagner. Ce sera alors à vous de choisir le moment opportun pour le laisser seul.

Enfin, sachez qu'une pratique précoce du vélo par l'enfant permet la levée des obstacles sociologiques du type : "avec un casque j'aurai l'air con" ou "les autres ont un booster".

Pour lever ces inhibitions, il est important que les jeunes prennent très tôt l'habitude d'aller à vélo : le regard des autres est bien plus important chez les ados et pré-ados que chez les plus jeunes.



le vélo autonome

Le ramassage scolaire ... à vélo !



Nombre de parents satisferaient volontiers le désir de leurs enfants de se rendre à l'école à vélo. Pour contrecarrer les dangers d'une circulation automobile trop dense et/ou trop rapide, une solution existe : le ramassage scolaire à vélo des enfants d'un quartier qui se rendent dans une même école. C'est l'effet de groupe qui offrira la sécurité attendue par les parents.

Répandu en Belgique le ramassage scolaire à vélo pourrait très bien être transposé en France. Pour cela il suffit de la volonté de parents d'élèves ou d'un professeur motivé.

En pratique le fonctionnement est le suivant :

De petits groupes d'un même quartier se fixent rendez-vous à un endroit précis, ils roulent ensuite accompagnés d'adultes vers l'école, via un itinéraire convenu et repéré à l'avance.

Le suivi du projet est assuré par un groupe d'accompagnement ou une personne de contact.

Au préalable un contrat est fixé obligeant à respecter certaines règles ainsi que le code de la route. Une assurance est contractée par les accompagnateurs.

En général une micro-expérience (un parent accompagnant ses enfants à l'école à vélo) sert de base au lancement d'un ramassage à plus grande échelle.



Les étapes suivantes peuvent être reprise pour lancer une opération de ramassage scolaire :

Réunir les initiateurs du projet de ramassage

Ces personnes sont à trouver auprès de la direction, des enseignants, des parents d'élèves et éventuellement de la commune.

S'informer sur l'intérêt que suscite le projet auprès des élèves et des accompagnateurs potentiels

étape 2

- vérifier s'il y a un intérêt pour une expérience de ramassage à vélo à l'école (via une mini enquête écrite, des contacts personnels, une soirée d'information, un article dans le journal de l'école, etc.)
- chercher des accompagnateurs potentiels
- dresser la listes des noms, âges et domiciles des élèves intéressées



Reproduire les informations sur une carte

étape 3

Localiser sur une carte, à l'aide de repères de couleurs, l'école et les domiciles des élèves et accompagnateurs intéressés

Tracer les itinéraires sur la carte

étape 4

- regrouper les accompagnateurs et élèves d'un même quartier
- en concertation avec les accompagnateurs, tracer les itinéraires sur carte, les reconnaître sur le terrain et, au besoin, les adapter en fonction de la sécurité
- remplir les fiches mentionnant des données pratiques sur le projet (heure de départ, etc.)

Rédiger des contrats clairs

étape 5

Exemples de détails pratiques à convenir à l'avance avec parents, accompagnateurs et enfants:

- qui accompagne qui et quand ? sur quel parcours ? (les parcours aller et retour peuvent être différents)
- quel lieu et quelle heure de rendez-vous ?
- que se passe-t-il en cas de pluie ou d'empêchement chez un accompagnateur ?
- combien de temps le groupe attend-il un élève en retard ?
- comment le groupe traverse-t-il une rue ?

Conseils pratiques avant le départ

- contacter votre assurance (responsabilité civile, individuelle accident, assurance de l'école...), elle vous renseignera
- chercher à l'école une personne responsable, à contacter pour information ou en cas de problème
- commander le matériel nécessaire : vestes fluo, casques, une remorque-vélo pour le transport des cartables...
- reconnaître à l'avance les itinéraires avec parents et élèves, en prêtant une attention particulière aux endroits dangereux, au comportement sur la route, au rôle des accompagnateurs, etc.
- inviter toutes les personnes concernées et la presse le jour du lancement du projet (essayer d'associer la police municipale)

étape 6

Suivi et sensibilisation

- organiser des réunions d'évaluation avec les personnes concernées
- envisager avec la commune des solutions aux endroits dangereux du parcours
- diffuser régulièrement de l'information sur le projet, par exemple via le journal de l'école
- récompenser de temps à autres les élèves qui participent à l'opération.

étape 7



Cette méthodologie offre un bon exemple de mise en route mais doit être modulée selon les lieux et les personnes. Elle donne les bases nécessaires à la mise en place d'un ramassage scolaire et aborde les principales problématiques induites.

Développement du concept en Wallonie et à Bruxelles :
Pro Velo asbl, rue de Londres 15, 1050 Bruxelles
tél. 00 32 25 02 73 55, fax. 00 32 25 02 86 41

Idee originale et méthodologie :
Langzaam Verkeer vzw
minckelersstraat 43A, 3000 Leuven
tél. 00 32 16 31 77 00, fax. 00 32 16 29 02 10

ouvrir l'école aux cyclistes

Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements domicile-école induit une sécurisation des accès aux lieux d'enseignement.

sécuriser les accès



Un des principaux freins à l'usage du vélo est le risque perçu par le cycliste. Dépourvu de carrosserie, il se sent très vulnérable. Heureusement, le risque réel est moins élevé. En ville, le risque d'accident est 1,5 à 2 fois plus élevé qu'en voiture mais, surtout 8 fois moins élevé qu'en deux roues à moteur.

Sachant que la vitesse automobile est le principal vecteur d'accident pour le cycliste, l'aménagement de zones 30 autour des établissements scolaires doit se généraliser.

Cet aménagement consiste à créer une zone de circulation homogène, où la vitesse est limitée à 30 km/h et comportant des contraintes physiques (cousins berlinois, chicanes, plantations...) obligeant à respecter cette limitation de vitesse. Il offre au cycliste une circulation apaisée et favorable à l'utilisation du vélo.

S'il doit être contraignant pour l'automobiliste, l'aménagement d'une rue en zone 30 ne doit pas pénaliser le cycliste. La continuité du réseau cyclable doit être assurée : le sens unique, lorsqu'il existe, doit être limité aux seuls véhicules à moteurs et non aux cyclistes.



Le stationnement doit être traité avec un maximum d'attention. Il est recommandé d'élargir, de désencombrer les trottoirs et, si besoin, de les protéger contre l'envahissement par l'automobile généralisé surtout

zone 30 et réseau cyclable

aux heures d'entrées et de sorties de classes. Le stationnement sauvage offre nombre d'exemples de manœuvres périlleuses mettant en danger la sécurité des piétons et des cyclistes.



Mais traiter les abords immédiats des écoles ne suffit pas à favoriser les déplacements à vélo. Il faut aussi mettre en place un réseau cyclable permettant des trajets sécurisés entre les lieux de résidences et d'enseignements. Seul

un réseau homogène, alternant zones 30, bandes, pistes et contresens cyclables, créera l'usage.

La sécurisation de l'infrastructure routière pour le jeune cycliste doit s'accompagner d'une sécurisation du lieu de stationnement de son vélo.

Pour cela l'implantation d'un garage à vélo à l'intérieur de l'école est primordial, le risque de vol étant lui aussi un des principaux obstacles à la pratique du vélo.



De nombreux parkings à vélo sont supprimés au profit d'arceaux de stationnement à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement. Cette pratique est à proscrire pour les stationnements de longue durée.

Il faut donc proposer un stationnement sécurisé à l'intérieur de l'établissement où l'on puisse attacher un vélo par le cadre et la roue avant à un point fixe et de préférence dans un local fermant à clé.

Enfin, il n'est pas inutile d'informer que l'achat d'un cadenas en forme de U de bonne qualité est un investissement vite rentabilisé. Pareillement, opter pour un vélo dont les roues et la selle se fixent avec un écrou diminue le risque de déprédation.



des associations de la FUBicy à votre service

Fortes de l'expérience des cyclistes au quotidien qui les composent, plusieurs associations de la FUBicy proposent des animations en milieu scolaire ou para scolaire, notamment :

ADAV, Lille

03 20 86 17 25

www.droitauvelo.org

AICV, Paris

01 43 43 40 74

J. Sick

Cadr 67, Strasbourg

03 88 75 17 50

C.F. Fiegel

Place au Vélo, Nantes

03 88 75 17 50

D. Dupont

ADTC, Grenoble

04 76 63 80 55

M. Delahaye

Cyclotop, Nancy

03 83 40 31 31

J.C. Etienne

Le déroulement des animations pratiquées est en général le suivant :

- 1/ connaissance théorique de la conduite à vélo enseignée avec un matériel audiovisuel.
- 2/ maîtrise du vélo à l'aide d'exercices dans un milieu fermé
- 3/ aptitude à rouler à vélo en situation réelle (dans la rue)

Les principales sources de financement possibles sont :

Les communautés urbaines et les municipalités surtout lorsqu'il existe un aménagement du temps scolaire

La cellule Sécurité Routière des Préfectures par l'intermédiaire du Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR) et de l'opération Label Vie

Les Contrats Educatifs Locaux (CEL)

Les centres sociaux

Les partenaires privés (assurances...)



“à Vélo, guide de bonne conduite” est un dossier qui s’adresse à tous les cyclistes, expérimentés ou non et leur donne de nombreux conseils pratiques.

Ce sont des conseils sur l’équipement nécessaire ou utile au cycliste urbain, sur la sécurité, le vol, la conduite en ville. Le tout illustré par des exemples concrets et des photos.

Possibilité d’achat en grande quantité

Contact :

FUBicy au 03 88 75 71 90

4, rue brûlée - 67000 Strasbourg

Ce guide s’adresse à toute personne intéressée à lancer une opération de ramassage à vélo dans une école : parent, enseignant, directeur, responsable communal, etc.

Il a été rédigé par la cellule «éducation» de l’asbl Pro Velo qui depuis 8 ans développe des activités d’éducation au vélo à l’attention du grand public et des écoles.

Contact :

pour commander :

FUBicy au 03 88 75 71 90

pour s’informer :

Pro Velo au 0032 25 02 73 55 ou Rue de Londres 15 à 1050 - Bruxelles





FUBicy

(Fédération Française des Usagers de la Bicyclette)

4, rue Brûlée, 67000 Strasbourg tél. 03 88 75 71 90 fax 03 88 22 56 07
courriels : fubicy@fubicy.org (siège) - velocite@fubicy.org (revue Vélocité (revue Vélocité)
site internet : www.fubicy.org